

Questions orales

à la nouvelle parue récemment dans le quotidien *Le Nouvelliste* à l'effet que deux millions de dollars seraient donnés dans huit comtés à partir du Fonds Laprade, est-ce que le président du Conseil du Trésor peut nous dire si ces montants pourront servir à la constitution d'un fonds spécial d'investissement, comme celui qui a été établi au Lac-Saint-Jean, ou s'ils devront plutôt servir à des fins spéciales pour des projets qui seront présentés soit au bureau du président du Conseil du Trésor ou au bureau du ministre de l'Expansion industrielle régionale?

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, tout d'abord, mon honorable collègue se réfère à un article qui est paru la semaine dernière, qui l'était, j'imagine, suite à une fuite, et qui avait plusieurs inexactitudes dans ses détails. Le Fonds Laprade va servir, comme je l'ai dit à maintes reprises, à la création d'emplois permanents, à promouvoir le développement industriel, touristique et technologique de la région, puis à compléter et surtout à compléter les programmes déjà existants. Alors ce qu'on veut faire, c'est donner en supplément, suite évidemment à ce qui est arrivé à Laprade, un fonds de développement pour la région du centre du Québec qui va nous permettre d'avoir notre place au soleil puis d'encourager le développement économique.

LA DÉTERMINATION DES PRIORITÉS

M. Gilles Grondin (Saint-Maurice): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse encore au président du Conseil du Trésor, parce qu'à partir des projets qui sont présentés ou à partir des projets ou des études qui sont sur le bureau actuellement, est-ce qu'on va déterminer les priorités qui doivent être dans chaque comté à partir soit du bureau du président du Conseil du Trésor ou soit du bureau du ministre de l'Expansion industrielle régionale, ou si au contraire, ces projets-là ou les priorités dans les comtés pourront être déterminées par les conseils d'administration qui pourraient être formés pour gérer le Fonds Laprade?

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, mon honorable collègue spéculé sur la forme que va prendre les déboursés du Fonds Laprade. Évidemment, on mise comme gouvernement, à travers le pays, sur le fait d'avoir la plus grande contribution possible de la part des gens des différentes régions pour le développement économique, et puis le Fonds Laprade va s'inscrire exactement dans la même foulée. On va tenter d'avoir l'implication active des gens de la région, des gens de chacun des comtés pour déterminer les priorités selon les critères qui ont été établis en général pour l'allocation de ce fonds-là.

* * *

[Traduction]

VIA RAIL

LE SERVICE DANS LE CORRIDOR WINDSOR—LONDON—TORONTO

M. Terry Clifford (London—Middlesex): Monsieur le Président, je m'adresse au ministre des Transports. Le corridor Windsor—London—Toronto est l'un des plus achalandés du réseau de VIA Rail. Compte tenu des réductions de service

effectuées récemment sans la moindre consultation et de l'amélioration qu'on a promis d'apporter au service national, le ministre voudrait-il dire comment les résidents du sud-ouest de l'Ontario, et de London—Middlesex surtout, peuvent obtenir l'assurance que la politique de service ne sera pas modifiée sans qu'ils soient consultés, et promet-il à ces clients qu'ils auront l'occasion d'exprimer leur opinion?

● (1500)

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports): Monsieur le Président, nous espérons que les fonds supplémentaires que nous versons à VIA Rail vont servir à améliorer le confort des voyageurs et la fiabilité du matériel. Je partage l'avis du député qu'il faut plus de consultation entre VIA Rail et ses clients. Je crois que VIA va constituer un comité consultatif dans la région du député. Ce comité est différent du comité consultatif de la ligne principale du Nord, dans lequel la ville de London est représentée. Un comité consultatif communautaire sera mis sur pied à London même pour examiner non seulement les itinéraires, mais d'autres questions concernant VIA. J'espère que VIA se rendra aux instances pressantes du député et que la société persévérera dans cette bonne voie.

* * *

[Français]

LA CONSTITUTION

LES DROITS DES AUTOCHTONES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. John Parry (Kenora—Rainy River): Monsieur le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre qui, la semaine dernière, a reçu l'invitation des chefs des organisations autochtones de les rencontrer ici, à Ottawa, pendant la Conférence cette semaine, pour discuter des implications de l'Entente du lac Meech au sujet de laquelle ils éprouvent des craintes sérieuses et légitimes.

Est-ce que le premier ministre est prêt, dans les plus brefs délais, à rencontrer les chefs des grandes organisations autochtones pour établir un programme de négociations dans le but de compléter la Confédération canadienne par l'inclusion des droits des autochtones à l'«autogouvernance»?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de cette question. Effectivement, nous avons essayé à quatre reprises, avec des conférences constitutionnelles sur les questions autochtones, à réintégrer, à donner aux peuples autochtones le plein bénéfice des dispositions constitutionnelles canadiennes.

Tout récemment, nonobstant les meilleurs efforts, nous avons échoué, comme pays, dans cette dernière tentative. J'ai remarqué à ce moment-là, et encore ici à la Chambre, que nonobstant cet échec—parce que mon ami sait fort bien que le concours des provinces est également nécessaire pour y réussir—en temps opportun j'étais, bien sûr, disposé à rouvrir le dossier dans le but d'essayer à nouveau le processus d'intégration avec justice des peuples autochtones dans le dossier constitutionnel canadien.